

Comment devenir menuisier ?

## Description

Le **menuisier** est un artisan spécialisé dans le travail du bois. Il fabrique, répare, assemble, installe les fenêtres, placards, escaliers, parquets, etc., en fonction de la commande ou du plan qu'il a mis en place. Il peut :

- Travailler pour le compte d'une entreprise en tant que salarié ;
- Fournir des prestations pour le compte d'un particulier ;
- Travailler sous le [statut d'auto-entrepreneur](#). Dans ce cas, aux tâches traditionnelles du menuisier s'ajoutent la gestion commerciale ainsi que la [gestion d'entreprise](#).

[Créer votre entreprise de menuiserie en ligne](#)

## En quoi consiste le travail du menuisier ?

Le menuisier est **chargé de travailler le bois**. Ses tâches sont multiples. Dans son atelier, il dessine et travaille les matériaux. Sur le chantier, il se charge du montage et de l'installation.

Même si le bois est traditionnellement la matière principale avec laquelle il travaille, aujourd'hui, il est courant qu'il utilise d'autres matériaux pour mener à bien cette tâche. Panneaux stratifiés, PVC, verre, etc., il doit désormais être capable de manier divers matériaux.

Après avoir choisi le matériau à travailler, il procède au découpage. Viennent ensuite les étapes de ponçage et d'assemblage. Enfin, l'artisan termine par la pose.

## Quelles sont les principales tâches du menuisier ?

En plus du travail du bois, le menuisier a également un **rôle dans l'aménagement des bureaux ou des habitations** pour apporter praticité et esthétique. Il peut réaliser des mobiliers de bureau, des placards, mais aussi des meubles de cuisine, etc.

En règle générale, il est chargé de :

- Réaliser les plans ;
- Choisir les matériaux adéquats ;
- Effectuer les tracés ;
- Couper les différentes pièces et les assembler ;
- Réaliser les travaux de finition ;
- Vérifier les structures et respecter les normes d'étanchéité ;
- Faire le montage et la pose du produit suivant le plan.

Il est alors possible de [créer une entreprise de fabrication de meubles](#).

## Quels sont les études et diplômes permettant d'accéder au métier ?

**Avoir le bac n'est pas obligatoire pour devenir menuisier.** Le passage classique pour accéder à ce métier est le CAP menuisier, accessible après la 3<sup>ème</sup>. Le choix du CAP se fait en fonction de la spécialité souhaitée :

- CAP menuisier fabricant de menuiserie et agencement ;
- CAP menuisier aluminium verre ;
- CAP ébéniste ;
- CAP menuisier en sièges ;
- CAP arts du bois ;
- CAP menuisier

D'autres formations permettent également de devenir menuisier. Ceci est le cas du Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur, ou encore du Brevet professionnel menuisier.

## Quelles sont les qualités requises pour exercer cette profession ?

Plusieurs qualités sont requises pour devenir menuisier. Il faut avoir de bonnes connaissances en géométrie et en mathématiques pour la réalisation des plans. La maîtrise des normes et réglementations liées au secteur du bâtiment est importante. Aussi, un bon menuisier doit posséder :

- Des connaissances en étanchéité, insonorisation des bâtiments, ainsi qu'en isolation ;
- Une grande habileté des mains pour les différentes poses et les assemblages ;

- Une excellente capacité physique ;
- De bonnes bases en gestion, en particulier s'il s'agit d'un menuisier indépendant.

## Quel salaire le menuisier touche-t-il ?

Le menuisier en début de carrière touche le SMIC auquel peuvent s'ajouter des primes et indemnités. S'il justifie de 10 années d'expérience, la rémunération hors primes et indemnités de déplacement se situe entre 1 700 et 1 800 euros net par mois.

Pour un menuisier qui travaille à son compte, la rémunération est de 2 300 à 5 000 euros mensuels. Ces chiffres peuvent varier en fonction de sa spécialisation, de sa localisation géographique, et de la structure de son entreprise.

En outre, le salaire correspond au pourcentage du SMIC. Il augmente en fonction de l'âge et de l'ancienneté de l'intéressé dans l'entreprise.

## Quelles sont les possibilités d'évolution de carrière ?

Un menuisier qui justifie de quelques années d'expérience professionnelle peut accéder au poste de contremaître, de chef d'équipe, ou créer une entreprise à son compte. La possession d'un BTS dans le domaine du bois est recommandée pour la prise de postes à responsabilité.

## Quelles sont les étapes de création d'une entreprise de menuiserie ?

La menuiserie est relative à l'artisanat et non à un statut d'artiste. Pour exercer ce métier, le menuisier doit s'inscrire à la Chambre des Métiers. La création d'une entreprise de menuiserie passe par plusieurs étapes.

### Choix du statut juridique

Le choix du statut juridique est la première démarche. L'intéressé peut choisir entre [SA, SARL, EURL, SAS](#), EI, et SAU.

Pour un groupe de menuisiers, le choix doit s'opérer entre la SAS et la SARL. La SARL convient à un projet à plusieurs.

L'EURL est une forme juridique qui ne nécessite qu'un seul associé. Elle offre une

fiscalité très avantageuse. Deux régimes d'imposition sont proposés : l'impôt sur les sociétés et sur le revenu. Le menuisier peut exercer une activité commerciale, libérale ou bien artisanale.

Cependant, la création d'une EURL implique un coût incluant la rédaction du statut et les frais de greffe pour l'immatriculation. Le menuisier doit également s'affilier à la Sécurité Sociale des Indépendants :

- La SARL ou Société à Responsabilité Limitée est comparable à l'EURL. Les pertes sont limitées aux apports des associés. Sa création nécessite au moins deux associés. Concernant le régime fiscal, le menuisier sera soumis soit à l'impôt sur les sociétés (IS) ou à l'impôt sur le revenu. Les prises de décisions nécessitent une assemblée générale. Après chaque réunion, une retranscription sur procès-verbal sera demandée ;
- Un menuisier peut également créer une SA bâtiment. Cette forme juridique nécessite au moins 7 associés. L'apport en capital minimum est fixé à 37 000 €. ;
- En optant pour la SAS ou Société par Actions Simplifiée, le menuisier bénéficie d'un régime social protecteur. Chaque investisseur peut devenir associé. Toutefois, la rédaction des statuts est complexe. La mise en place prend du temps et les charges sociales sont relativement élevées.

## Rédaction des statuts

Légalement, la SARL est très encadrée. Les marges de manœuvre notamment sur l'organisation de la société sont très limitées. De son côté, la SAS offre une grande marge de manœuvre surtout dans la rédaction des statuts.

## Constitution du capital social

Pour jouir du statut d'EURL/SARL, un **apport minimal de 1000 € est obligatoire**. 1/5e du capital social doit être viré dans un compte bancaire bloqué. Pour la SA, l'apport en capital minimum est de 37 000 €.

## Publication d'une annonce légale

L'annonce légale prouve l'existence de la société. Sa publication doit être faite après l'immatriculation au registre de commerce. Elle contient diverses informations comme la dénomination sociale, la forme de la société, le capital social, etc.

## Immatriculation

Les documents nécessaires à [l'immatriculation d'une entreprise](#) de menuiserie sont à récupérer au sein du Greffe du Tribunal de Commerce ou du Centre de Formalités des Entreprises. Une fois complétés, ils devront être envoyés au Centre de Formalités des Entreprises. Ce dernier procède à la vérification et délivre les documents à l'INSEE, aux services fiscaux et à l'URSSAF. Le Centre de Formalités des Entreprises envoie ensuite l'extrait kb contenant la date d'immatriculation et la date de naissance juridique.

## FAQ

### Quel est le rôle d'un menuisier ?

Le métier de menuisier consiste à travailler le bois. À part la fabrication et la réparation, l'artisan s'occupe aussi d'installer les meubles, les escaliers, les parquets et les volets. Le menuisier choisit les matériaux adaptés aux commandes du client. Il s'assure que la finition répond à ses besoins.

### Que fait le menuisier ?

Le menuisier est un artisan travaillant traditionnellement le bois. La menuiserie consiste à fabriquer et installer des portes, fenêtres, parquets, sièges et meubles dans une maison. La fabrication s'effectue sur mesure.

### Quelle formation pour devenir menuisier ?

Pour devenir menuisier, il faut un diplôme de : Menuisier fabricant de menuiserie ; Menuisier et Agencement ; Installateur ; Charpentier Bois ; Charpentier de marine ; Constructeur Bois ; Parqueteur ; Arts du bois option Marqueteur ; Sculpteur Ornemaniste ; Tourneur ou d'un Bac professionnel option Ébéniste ; Technicien Constructeur Bois ; BTS Systèmes constructifs Bois et Habitat ; Charpente-

Couverture.